

LE MAGAZINE DE LA VILLE

# Dole

## notre ville

N°228 ► MARS - AVRIL 2019  
WWW.DOLEDUJURA.FR

DOSSIER ●●●

# AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

<b><u>ÉDITO</u></b>	3
<b><u>RETOUR SUR</u></b>	4/5
<b><u>ACTUALITÉS</u></b> Cinéma : clap de début pour le multiplexe	6/9
<b><u>DOSSIER</u></b> Depuis 2014, la municipalité a engagé une politique active d'embellissement de la ville, d'entretien des espaces publics et de préservation de l'environnement. Autant d'efforts qui visent à améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité de Dole.	10/15
<b><u>DES SERVICES POUR TOUS</u></b> Permis citoyen : le coup de pouce de la Ville à la jeunesse	16/17
<b><u>BIEN VIVRE À DOLE</u></b>	18/19
<b><u>DOLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE</u></b> Graines de talents, une boutique pédagogique	20/21
<b><u>DOLE VILLE ANIMÉE ET CONVIVIALE</u></b>	22/23
<b><u>PATRIMOINE</u></b> Place aux fleurs : histoire d'un belvédère sur la ville	24/25
<b><u>SPORTS</u></b>	26/27
<b><u>VIE ASSOCIATIVE</u></b> Interview de Claude Bouchard, président de la Bravandriille	28/29
<b><u>TRIBUNES POLITIQUES</u></b>	30

## CONTACTS - Les services municipaux

Hôtel de Ville  
place de l'Europe  
39100 Dole  
Tél : 03 84 79 79 79

Accueil du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ;  
le samedi de 9 h à 12 h

Les formalités administratives  
sont ouvertes de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30

Suivez nous sur [www.doledujura.fr](http://www.doledujura.fr) et [www.facebook.com/villededole](https://www.facebook.com/villededole)

## Dole notre ville... Magazine municipal de la ville de Dole.

**Directeur de publication** Jean-Baptiste Gagnoux / **Rédactrice en chef** Edwige Prompt

**Création de la maquette originale** Territoires Publics consultants

**Mise en page** Alan Giboudeaux / **Photos** Edwige Prompt, Jordane Saudon, Xavier Ducordeaux,  
So ! Reportages, Antoine Charlier, Nicolas Logerot, Daniel de Gouveia, Stanislas Lehmann



**Impression** LIG, Dole avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées  
et de fibres issues de forêts gérées durablement **Tirage** 26 000 exemplaires



## Préserver le cadre de vie dans une ville moderne et dynamique !

**L**a Ville de Dole met tout en œuvre pour vous permettre de bien vivre ensemble dans votre commune. La ville est plus que jamais le territoire que chacun connaît le mieux. C'est cette proximité qui constitue la base de l'attachement et de l'engagement de chacun au profit du bien vivre ensemble.

Les démarches en faveur de la qualité du cadre de vie qui ont été engagées par Dole, malgré les contraintes, notamment budgétaires, mettent ainsi l'accent sur une ville accueillante, où les espaces publics sont partagés. Propre, arborée et fleurie, sécurisée... Cette mise en valeur de la ville profite à tous, habitants dans leur quotidien, touristes ou visiteurs occasionnels. Elle concourt à la valorisation des nombreux sites historiques et du patrimoine naturel en bord de Doubs. Elle nécessite la vigilance de chacun. Ainsi, et parce que chaque geste du quotidien contribue aussi à préserver notre cadre de vie, la campagne contre les incivilités initiée en septembre dernier va être reconduite.

Parallèlement, si le service Allô Mairie, particulièrement apprécié par nombre d'entre vous, a été renforcé afin de répondre encore mieux à vos sollicitations, la programmation pluriannuelle de réfection des voiries reprendra courant mars. Elle comprendra :

- l'ensemble des travaux de rénovation des voiries.
- un important volet lié à la sécurisation de certains axes de circulation où, des équipements limitant la vitesse et sécurisant les usagers, s'avèrent nécessaires.
- la mise en place de voies cyclables. En effet, quand cela est techniquement réalisable, ces voies cyclables permettront que l'espace public soit mieux partagé entre tous. Ce sera le cas, par exemple, du haut de l'avenue de Landon. Il faut cependant

être conscient que la structure même de notre ville, notamment dans sa partie historique, ne nous laisse pas la latitude que nous souhaiterions en raison notamment de l'étroitesse de certaines voiries. En matière de voie cyclable, le projet de transformation de l'ancienne voie ferrée Grévy en voie cyclable, permettant ainsi de relier le Val d'Amour, sera un vrai plus en matière de qualité de notre cadre de vie à Dole et dans les alentours. Ce sera à n'en point douter, l'avancée, en termes de voie de cyclable, la plus significative de ces dernières années. Une fois cette tranche de travaux achevée, nous travaillerons aux jonctions de la voie Grévy avec les quartiers de la ville, dans les années à venir !

L'ensemble de ces efforts conjugués permet d'agir sur notre attractivité et de créer un environnement propice favorisant le développement de notre territoire ! Si c'est une réalité en matière économique, cela se matérialise également au niveau démographique ! Les derniers chiffres de l'INSEE laissent en effet apparaître une inversion dans la courbe démographique de Dole qui après une décennie de perte d'habitants regagne au 1<sup>er</sup> janvier 2019 près de 180 habitants.

Cette tendance positive, que j'espère voir se confirmer, nous conforte dans les choix que nous avons faits et nous encourage à poursuivre. Nous devons agir sur l'ensemble des leviers à notre disposition pour confirmer cette tendance et faire de Dole un centre attractif en cœur de région.

**Fidèlement**

Jean-Baptiste Gagnoux  
Maire de Dole  
Conseiller Départemental du Jura

● 7 janvier

## La maternelle des Sorbiers renaît de ses cendres

Moins de 15 mois après l'incendie qui l'a gravement endommagée, l'école maternelle des Sorbiers a rouvert ses portes à la rentrée des vacances de Noël.



24 592

C'était la population doloise au 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon les derniers chiffres établis par l'INSEE sur l'année 2016. Depuis deux ans, la ville enregistre une augmentation du nombre de ses habitants, signe d'une attractivité retrouvée.

● 11 janvier

## Vœux du maire

*"Rendre compte des actions menées et tracer des perspectives pour l'avenir"*: le maire de Dole Jean-Baptiste Gagnoux a présenté ses vœux pour 2019 à un millier de personnes réunies à La Commanderie.



● Du 25 au 28 janvier

## Affluence aux Journées de l'habitat

Avec plus de 10 000 visiteurs, les 38<sup>e</sup> Journées de l'habitat organisées à Dolexpo ont battu un nouveau record d'affluence.





Nuit du cinéma organisée par la MJC aux Tanneurs.



Nuit des copistes au musée, avec Jean-Philippe Lefèvre, adjoint au maire chargé de l'action culturelle.



Nuit de la lecture à la médiathèque Albert-Camus.



Nuit des conservatoires avec la classe de musique de rue.

## ● En janvier

### Le mois des nuits

Nuits du cinéma, des copistes, de la lecture et des conservatoires : en janvier la culture nous a tenus en éveil et a aiguisé notre curiosité.

## ● 2 février

### Trois comédiens au sommet de leur Art

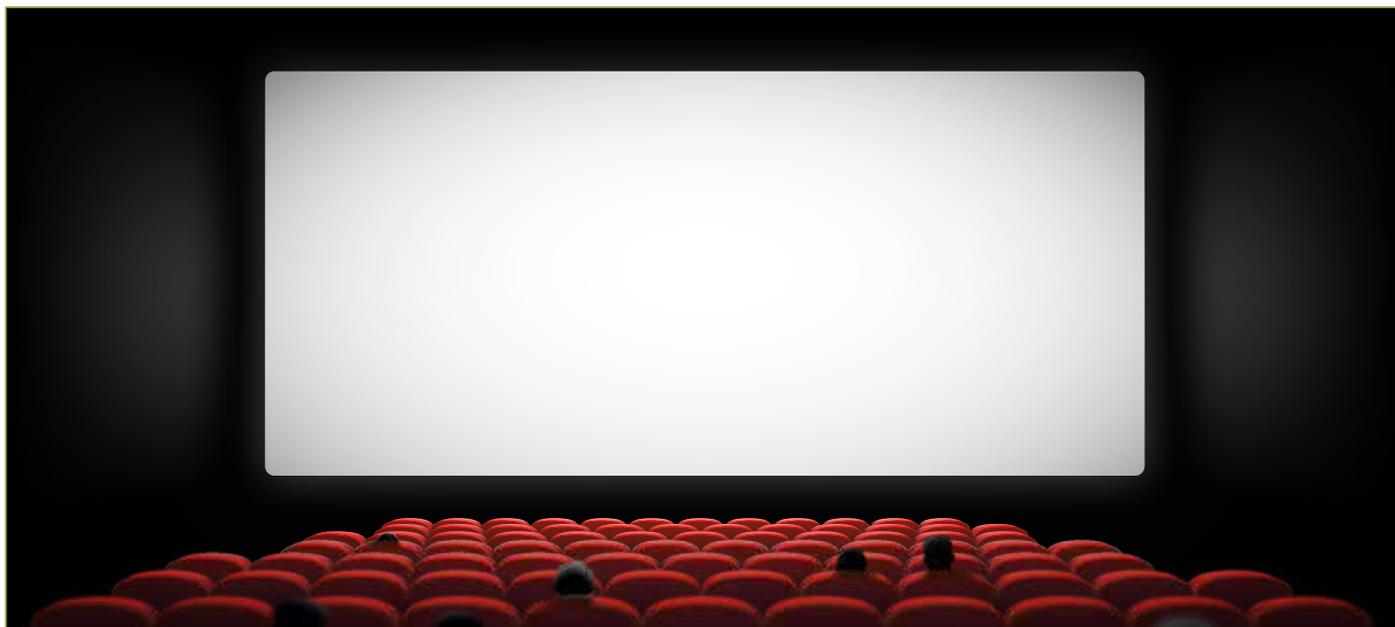
Invités par la scène nationale Les Scènes du Jura, Alain Fromager, Charles Berling et Jean-Pierre Darroussin ont proposé une nouvelle version de *Art*, la pièce à succès de Yasmina Reza. L'événement théâtral de l'année dans une Commanderie pleine à craquer.



## ● 8 février

### Grand débat national

Dole a participé au Grand débat national lancé par le gouvernement. Plus de 300 citoyens étaient réunis à Dolexpo.



• Le futur complexe doit disposer d'une très grande salle de 450 fauteuils.

# CLAP DE DÉBUT POUR LE MULTIPLEXE

Acté en janvier, le rachat des Tanneurs par le groupe Majestic relance le projet de création d'un complexe cinématographique sur la rive gauche du Doubs.

Lancé en 2014, le projet de création d'un complexe cinématographique a été retardé par les rachats successifs des Tanneurs. Le cinéma de la rue du 21-janvier a en effet appartenu à Cinémovida (en 2003), Cap'Cinéma (en 2014) puis CGR (en 2017). Depuis le 16 janvier, il a rejoint le groupe Majestic, dont le siège social est basé à Vesoul. Ce groupe possède notamment les complexes de Douai, Remiremont ou encore Compiègne.

Dès l'acte de vente signé, Jean-Claude Tupin, le PDG de Majestic, a affirmé sa volonté de relancer le projet de multiplexe de Dole. "Nous souhaitons aménager un complexe comparable à celui de Vesoul, explique le chef d'entreprise, passionné de cinématographie. Le futur complexe doit disposer notamment d'une très grande salle de 450 fauteuils. Par ailleurs, deux

salles seront réservées à la programmation art et essai, en partenariat avec la MJC qui fait un très bon travail."

Avec cette nouvelle offre, Jean-Claude Tupin espère augmenter le nombre de spectateurs et éviter ainsi la déperdition vers les multiplexes de Dijon et Besançon : "Aujourd'hui, un cinéphile veut voir les nouveautés dès leur sortie et est prêt pour cela à faire les kilomètres nécessaires. Nous voulons améliorer l'offre à Dole afin de répondre réellement à la demande locale."

## Une zone de loisirs sur la rive gauche

Le nouvel équipement devrait être bâti sur la rive gauche du Doubs, à l'emplacement des anciens abattoirs, sur des terrains qui appartiennent à la Ville. Les conditions de vente du foncier par la collectivité au groupe privé sont encore à l'étude. "Beaucoup reste à faire" indique Jean-Baptiste Gagnoux.

La municipalité soutient cette initiative puisqu'elle souhaite aménager une zone de loisirs sur ces espaces de la zone portuaire (entre le pont Louis XV et celui de la Corniche) longtemps "gelés" par le projet de grand canal. Un parc public sera ainsi créé et les flux de circulation revus afin de favoriser les modes doux en bord de rivière. "Ce projet de multiplexe participera à l'attractivité de Dole et de son centre-ville tout proche" se réjouit le maire qui a rencontré le patron de Majestic dès le 1<sup>er</sup> février.

Le projet doit désormais être affiné avant d'être présenté, pour validation, à la commission départementale d'aménagement cinématographique. L'équipement devrait ouvrir d'ici début 2021.

Nouveau site web du cinéma : [www.majestic-cinemas.com/dole](http://www.majestic-cinemas.com/dole)

# Rendez-vous cours Saint-Mauris

Comme en 2018,  
poétique rime avec cirque  
jusqu'au 24 mars.

**E**n 2019, pour ses 20 ans, le Printemps des poètes célèbre le thème de la beauté. À Dole, la manifestation nationale se décline, avec énergie et inventivité, autour d'une série d'événements : spectacles, expositions, ateliers...

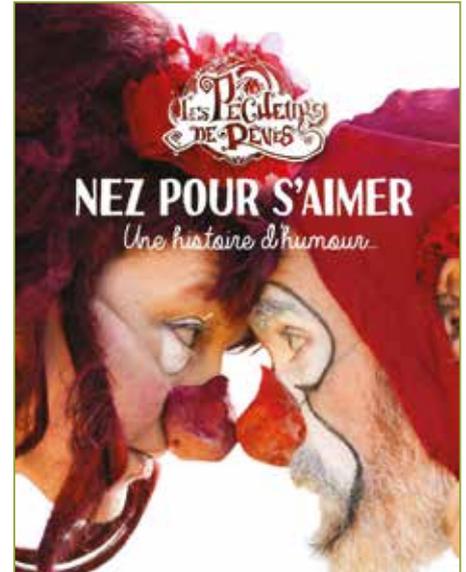
Comme l'an passé, les arts du cirque servent de fil conducteur à ces expériences poétiques avec, en guise de quartier général, le chapiteau de la compagnie strasbourgeoise Les Pêcheurs de Rêves, installé cours Saint-Mauris. Là, petits et grands sont invités à rire et s'émouvoir avec le spectacle de clowns "Nez pour s'aimer"

mais aussi les "Chamaneries poétiques" des comédiens de la troupe des Zurbains ou les "Murmures" de Comédia Dol'Arte. Près du chapiteau, un dôme géodésique accueille des expositions.

Des animations sont également programmées dans le réseau des médiathèques du Grand Dole, au Conservatoire et à la MJC.

Et rendez-vous est donné samedi 16 mars, à partir de 19 heures, sous le chapiteau, pour le temps fort du Printemps des poètes. Les musiciens de Kalarash concluront cette soirée spéciale avec un répertoire inspiré des musiques traditionnelles d'Europe de l'Est.

+ d'infos : programme complet dans votre supplément "Sortir à Dole" et sur le site [www.sortiradole.fr](http://www.sortiradole.fr)



• La compagnie de cirque Les Pêcheurs de Rêves présente le spectacle "Nez pour s'aimer" les mercredis, samedis et dimanches.

## BEAUX-ARTS

# Record battu au musée

**A**vec 23 507 visiteurs en 2018, un nouveau record a été établi par le musée des beaux-arts de Dole. Le précédent datait de 2008. Ces statistiques résultent d'une fréquentation à un très haut niveau toute l'année, les expositions temporaires (Jules Adler, Etienne Bossut, Auguste Pointelin...) ayant rencontré un grand succès. Dans le détail, on a dénombré 15 378 visiteurs hors scolaires, ce qui est le second meilleur résultat dans les bilans du musée doleois. Concernant les scolaires, après une légère baisse l'année dernière, ils étaient en nette augmentation de 18 % l'an passé avec 8 129 enfants. 2018 est la troisième année de hausse consécutive de la fréquentation.



JOURNÉE DES SENIORS

# IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR RESTER JEUNE !

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE RAYMOND POULIDOR



animera une conférence et dédicacera son autobiographie à 15 h 15.

## Une cinquantaine d'exposants

Associations, entreprises de service, partenaires institutionnels, commerces... Une cinquantaine d'exposants seront présents autour de quatre pôles : loisirs, adaptation et maintien dans le logement, santé, droits et retraite. La journée sera ponctuée par des animations - ateliers gourmands avec Damien Benetot et Patrick Franchini, initiation au jardinage, activités sportives – et des conférences proposées par des professionnels de santé.

+ d'infos : jeudi 14 mars de 9h 30 à 19h à La Commanderie. Entrée libre. Petite restauration sur place et bar à soupes. Programme complet sur [www.sortiradole.fr](http://www.sortiradole.fr)

**Rendez-vous jeudi 14 mars à la Commanderie pour la journée des seniors, nouvelle formule. Cette troisième édition aura pour thème "sport et santé" et bénéficiera de la présence exceptionnelle de Raymond Poulidor.**

“ Nous avons lancé en 2015 la journée des seniors afin de leur donner la possibilité d'obtenir sur un même lieu toutes les informations utiles à leur vie quotidienne, en termes de loisirs, de santé ou de droits ” rappelle Justine Gruet, adjointe

au maire chargée des seniors et des liens intergénérationnels. Après deux premières éditions en 2015 et 2017, la troisième journée des seniors sera organisée à La Commanderie jeudi 14 mars, de 9h 30 à 19h.

La Ville a confié à Hello Dole le soin d'imaginer une nouvelle formule pour cet événement afin de le rendre plus dynamique et de toucher un plus large public, en ciblant également les futurs retraités. Ainsi, cette troisième édition aura pour thème "sport et santé" et sera parrainée par un ancien champion cycliste, toujours aussi populaire : Raymond Poulidor. "Poupou"

# Dole a accueilli une conférence sur le “blues” des élus locaux

De nombreux élus ruraux font part de leurs difficultés à exercer leur mandat. Une situation inquiétante pour la démocratie de nos villages. A l’initiative de Jean-Marie Sermier, député et conseiller municipal, Dole a accueilli une importante conférence sur ce sujet.

**F**ort de son expérience sur le territoire dolois, Jean-Marie Sermier a adressé en novembre dernier un questionnaire à l’ensemble des conseillers municipaux, adjoints et maires des 161 communes de la circonscription à propos de ce qu’on appelle “le blues des élus locaux”.

Objectif : comprendre pourquoi les élus sont de plus en plus nombreux à ne pas vouloir se représenter lors des prochaines élections municipales. Parmi les raisons invoquées, citons la montée en puissance des intercommunalités, la difficulté à donner envie aux jeunes de s’investir, les marges de manœuvre financières contraintes des communes...

C’est à Dole que Jean-Marie Sermier a choisi de rendre compte de sa consultation. Devant près de 200 personnes rassemblées à la Commanderie, il en a présenté les résultats, puis proposé un débat. L’universitaire, de paris XII, Pierre Bordeaux a apporté un éclairage sur la nécessité de pouvoir peser effectivement sur



● Le député Jean-Marie Sermier entouré par Pierre Bordeaux de l’Université Paris XII, Marie-Christine Chauvin, sénateur du Jura et Ludovic Rochette, président de l’association des maires de Côte d’Or.

les décisions. La sénateur Marie-Christine Chauvin a évoqué la formation des nouveaux élus.

À l’issue des discussions, il ressort que si l’exercice des mandats municipaux est de plus en plus difficile, la passion des élus pour leurs communes est intacte : Il y a des femmes et des hommes de bonne volonté, prêts à s’investir, même s’ils le feront de façon différente que les générations passées.

## BRÈVES

### COMMÉMORATIONS

Fin de la Guerre d’Algérie, rendez-vous le 19 mars à 18h 15, rue du 19 Mars 1962.

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, rendez-vous le 28 avril à 11 h au Cimetière Nord

Fin de la seconde Guerre Mondiale, rendez-vous à 11 h pour le défilé avenue de la Paix

+ d’infos : [www.doledujura.fr](http://www.doledujura.fr)

### “CHIEN MON AMI” À DOLEXPO

Dimanche 31 mars, de 9h à 18h, l’association canine territoriale de Franche-Comté organise une exposition canine internationale toutes races à Dolexpo.

+ d’infos : [www.scfc.asso.fr](http://www.scfc.asso.fr)

### INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour voter lors du scrutin européen le 26 mai Inscrivez-vous avant le 31 mars ou procéder à un changement d’adresse.

+ d’infos : service des élections 03 84 79 79 79 ou sur [www.doledujura.fr](http://www.doledujura.fr), rubrique “Vos démarches”

### JOB DATING ALTERNANCE

Vous cherchez un contrat d’apprentissage ou de professionnalisation pour la rentrée ? La Mission locale Dole-Revermont organise une rencontre avec des entreprises mercredi 3 avril de 14h 30 à 17h à Dolexpo. N’oubliez pas vos CV !

+ d’infos : [www.missionlocale-dolerevermont.fr](http://www.missionlocale-dolerevermont.fr)

### FÊTE DES VOISINS

À Dole, la fête des voisins 2019 est programmée les 14-15 et 28-29 juin. Les habitants souhaitant l’organiser sont priés de contacter le service vie associative de la mairie avant le 29 mars.

+ d’infos : [vie.associative@dole.org](mailto:vie.associative@dole.org) / Tél. 03 84 79 79 79



### OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu un objet ces derniers mois à Dole ? Il se trouve peut-être en mairie. Renseignez-vous à l’accueil de l’Hôtel de Ville.

# AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Depuis 2014, la municipalité a engagé une politique active d'embellissement de la ville, d'entretien des espaces publics et de préservation de l'environnement. Autant d'efforts qui visent à améliorer la qualité de vie des habitants et l'attractivité de Dole.



● En guise d'alternative aux herbicides, la Ville a investi dans du nouveau matériel, comme ce désherbeur mécanique.



# DES ESPACES DE PLUS EN PLUS VERTS

Les jardiniers de la Ville sont passés au “zéro phyto”, conformément à la législation et vont utiliser l'eau de pluie pour arroser les massifs fleuris.

**D**epuis 2016, les services techniques municipaux n'utilisent plus d'herbicide pour désherber les 143,8 km de voirie de la ville. Obligation légale, le “zéro phyto” nécessite de trouver des alternatives au désherbage chimique. Ainsi, deux désherbeurs mécaniques, acquis en 2017, permettent de traiter les surfaces minérales, comme les allées ou les esplanades. Les agents du service propreté sont également mis à contribution avec l'usage de brûleurs à gaz et de débroussailluses à fil.

*“Ces interventions sont longues et fastidieuses ; elles ne peuvent en aucun cas remplacer l'efficacité d'un herbicide, reconnaît Philippe Jaboviste, adjoint au maire chargé des services techniques. Par conséquent, le paysage urbain se transforme : la végétation apparaît en bas des murs, les espaces publics verdissent... Il faut donc s'habituer à voir un peu plus d'herbe qu'auparavant.”* Et comme les agents municipaux ne peuvent pas intervenir partout, il est demandé aux riverains d'entretenir leurs pieds de murs. *“La Ville étudie la possibilité de recourir à des entreprises d'insertion en 2019 sur*

*certains espaces en complément des services.”* précise l' élu.

En 2020, l'interdiction des herbicides concernera également les cimetières qui faisaient jusqu'à présent l'objet d'une dérogation. Afin d'anticiper cette évolution, les jardiniers municipaux ont procédé, en septembre, au semis de graines de micro-trèfle sur une zone test du cimetière nord. Cette plante rustique demandant peu d'entretien permettra de diminuer progressivement l'utilisation de produits phytosanitaires.

**“Comme les agents municipaux ne peuvent pas intervenir partout, il est demandé aux riverains d'entretenir leurs pieds de murs.”**

Par ailleurs, la Ville va réduire sa consommation d'eau potable destinée à l'arrosage des massifs fleuris. Des cuves vont en effet être installées

au centre technique municipal afin de récupérer l'eau de pluie. *“La sécheresse de 2018 rend plus que jamais nécessaire ce genre de démarche qui permet de limiter notre impact sur la nappe phréatique, souligne Philippe Jaboviste. En plus, les eaux pluviales, pauvres en calcaire, sont particulièrement appréciées des végétaux !”*

## ZOOM

### Rappel : quand passer la tondeuse ?

À Dole, la réglementation sur le bruit est régie par un arrêté municipal du 10 août 1992. Ainsi, les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils sonores doivent se dérouler :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

# UN PROBLÈME ? ALLÔ MAIRIE !

Si vous constatez un problème dans votre rue ou votre quartier, composez le 03 84 82 91 00, le numéro unique mis en place par la mairie. Objectif : faciliter la vie des usagers et permettre un meilleur suivi des demandes par les services municipaux.

Une ampoule grillée, une branche cassée ou un trou dans la chaussée... Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, près de 8 000 appels ont été enregistrés par le service Allô Mairie au 03 84 82 91 00 (numéro non surtaxé). Les demandes des usagers concernent principalement la propreté (déchets sur la voie publique, incivilités...) et les problèmes d'éclairage public.

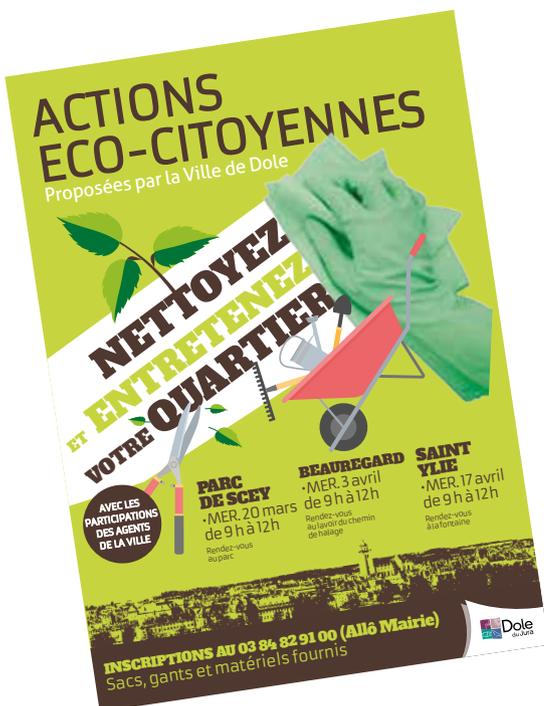
Tous les appels sont traités par un agent d'accueil qui est en lien constant avec un technicien référent. La demande est orientée vers le service concerné. Chaque appel est pris en compte avec des délais d'intervention en fonction de



• Depuis trois ans, Didier Petitjean a déjà reçu près de 8 000 appels à Allô mairie.

l'urgence. Dans certains cas, le technicien se déplace pour vérifier les problèmes recensés et rencontrer les personnes qui ont fait la demande. Il établit la priorité des travaux à effectuer et en assure le suivi. En cas d'impossibilité d'une intervention immédiate, ces travaux peuvent être planifiés.

+ d'infos : numéro de téléphone : 03 84 82 91 00 (prix d'un appel local)  
Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le samedi de 9 h à 12 h.  
Pas de répondeur.



## Nettoyage de printemps : des actions éco-citoyennes

Cette année, comme en 2018, la Ville organise des actions de nettoyage de la nature urbaine et des espaces publics. Ces chantiers éco-citoyens sont programmés les mercredis 20 mars au parc de Scey, 3 avril au lavoir du chemin de halage (secteur Beauregard) et 17 avril à la fontaine de Saint-Ylie. Encadrés par Jean Bordat, conseiller municipal délégué à l'environnement, ils sont ouverts à toutes les bonnes volontés.

Alors, si vous êtes un habitant des quartiers concernés ou si vous avez simplement envie de vous investir pour embellir notre cadre de vie, rejoignez-nous ! Un groupe de bénévoles s'est déjà constitué. Des gants et du matériel vous seront fournis, prévoir des vêtements et des chaussures adaptés.

+ d'infos : rendez-vous sur chaque site à 9 heures.  
Inscriptions auprès du service Allô Mairie au 03 84 82 91 00.

# PROPRETÉ : TOUS CONCERNÉS !



**Catherine Nonnotte-Bouton**  
Conseillère municipale déléguée  
aux énergies, à la gestion de l'eau et au cadre de vie

*"Chaque semaine le service propreté récolte 4,2 tonnes de débris divers."*



La propreté, c'est une compétence des acteurs publics – Ville de Dole et SICTOM – mais c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous ! Ainsi, ce sont souvent les petits gestes du quotidien qui permettent de conserver des espaces publics agréables à vivre : apporter son vieux matelas à la déchetterie plutôt que le laisser en bas de l'immeuble, écraser sa cigarette dans un cendrier, ramasser les crottes de son chien...

Malheureusement, ces réflexes - indispensables et de bon sens - ne sont pas encore assez partagés, malgré tous les efforts entrepris par la municipalité : déploiement des points d'apport volontaire pour les ordures ménagères, mise à disposition de 262 corbeilles, 58 containers publics et 65 distributeurs de sacs pour les déjections canines. Les jeunes du Conseil municipal des enfants ont même fait installer des panneaux humoristiques "Colle ton chewing-gum".



Des panneaux ont été installés pour rappeler l'interdiction de déposer des ordures au pied des points d'apport volontaire.

La campagne d'information "Contre les incivilités, on a tout à gagner" est relancée.

## Sensibilisation et répression

"Chaque semaine, les 19 agents du service propreté collectent en moyenne 4,2 tonnes de débris divers – déjections canines, mégots, canettes, papiers... - et 9 m<sup>3</sup> d'encombrants abandonnés sur la voie publique" déplore Catherine Nonnotte-Bouton, conseillère municipale déléguée au cadre de vie. Ces interventions coûtent cher à la collectivité (plus de 30 000 € par an) et pourraient être considérablement réduites.

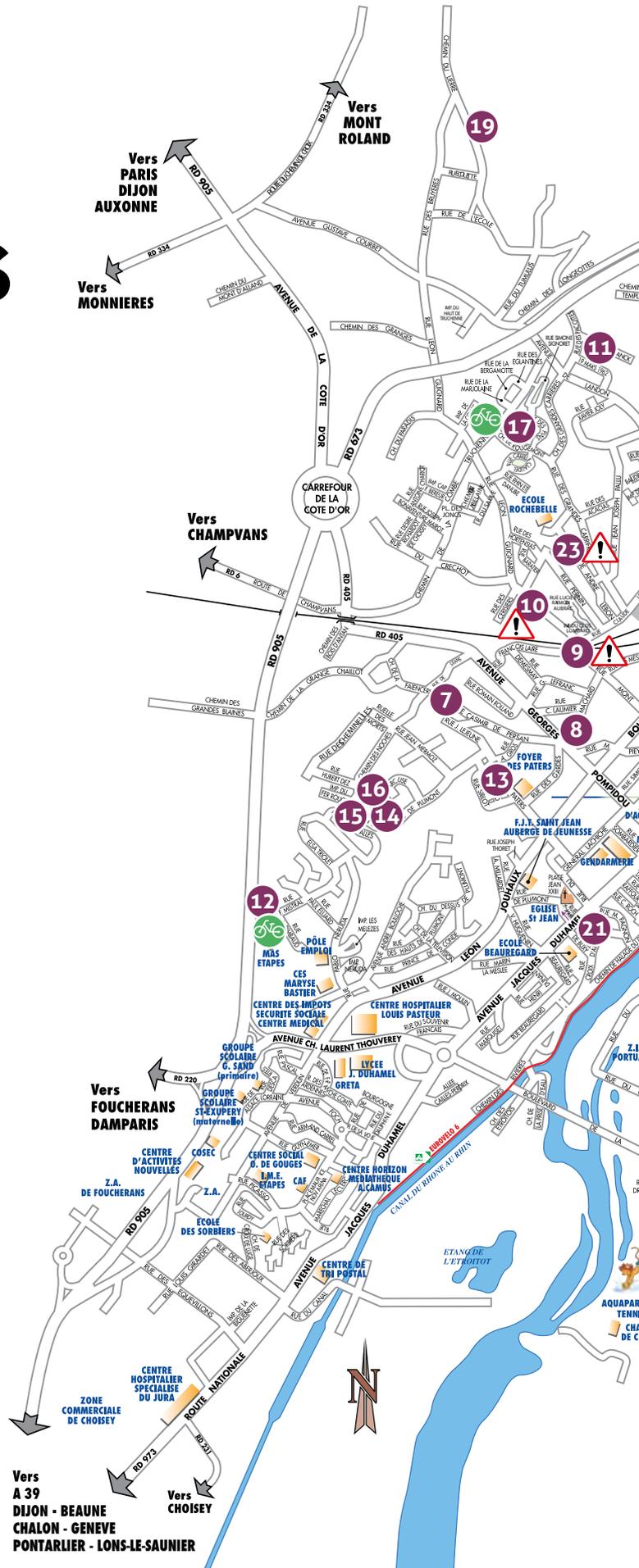
Ainsi, afin de sensibiliser tous les Dolois aux conséquences de leurs gestes, la campagne d'information "Contre les incivilités, on a tout à gagner" va être relancée. Des visuels qui vont droit au but et rappellent le montant des amendes encourues : 1 500 € pour un encombrant laissé sur la voie publique, 750 € pour un sac poubelle déposé à côté d'un point d'apport volontaire, 68 € pour un mégot ou un chewing-gum jeté dans la rue... Suite à la première campagne à l'automne dernier, une verbalisation s'est appliquée à plusieurs citoyens indécents par la Police municipale.

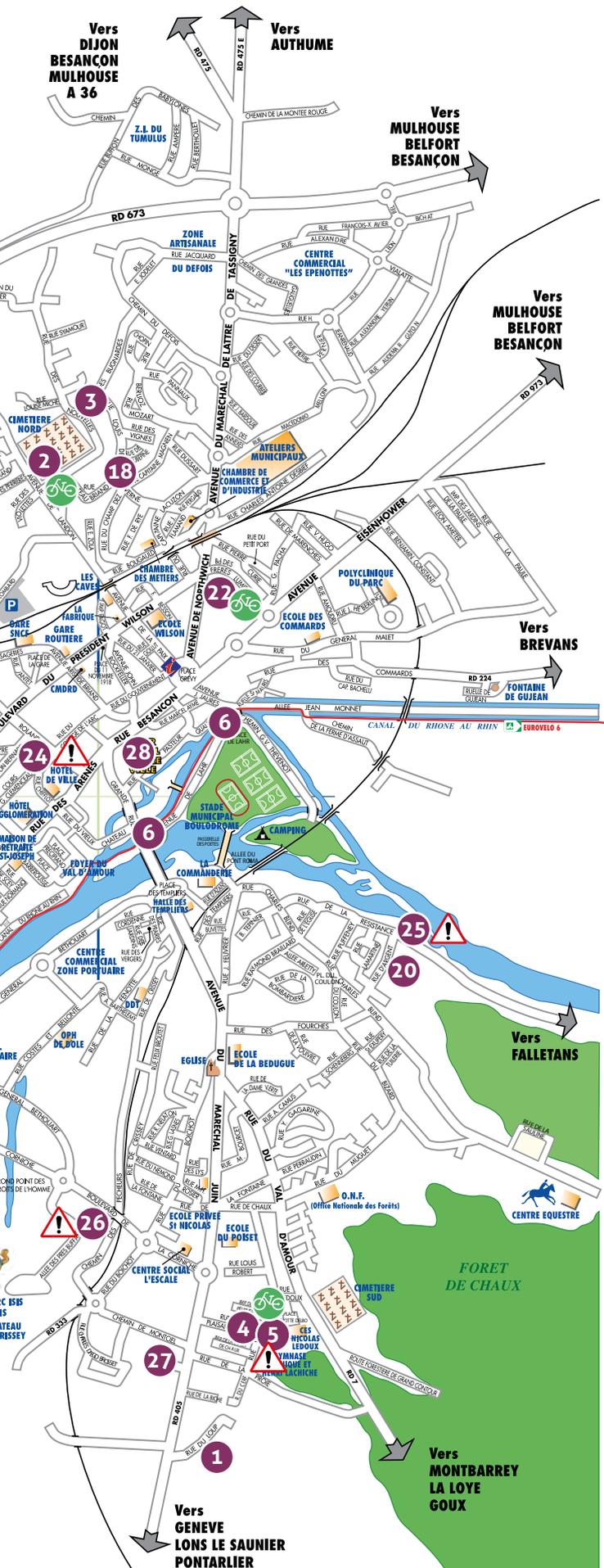
**14** nouveaux cendriers seront installés au printemps pour inviter les fumeurs à plus de civisme.

# LES CHANTIERS PROGRAMMÉS EN 2019

La Ville continue d'investir dans la réfection des voiries, la sécurisation du réseau routier et l'aménagement de voies cyclables.

- 1 **Rue Mahaut d'Artois** (rue du Loup) : protection incendie.
- 2  **Avenue de Landon** : réfection de la chaussée et des trottoirs entre les rues Lombard et Pallu + création de deux bandes cyclables entre les rues Lombard et Joly.
- 3 **Cimetière nord – rue Louise-Michel** : aménagement d'un parking (graviers).
- 4 **Rue de Chaux** : création d'un trottoir côté gymnase Lachiche et d'un treige.
- 5   **Place Delbo** : sécurisation de l'accès au collège Ledoux + création d'une piste cyclable double.
- 6 **Avenue de Lahr** : réfection de la chaussée aux deux extrémités.
- 7 **Rue Casimir de Persan** : réfection de la chaussée entre n°21 et la rue de Séans + cheminement piétons.
- 8 **Rue Machard** : réfection du trottoir entre l'avenue Poinpido et la rue Laumier, côté nouvelle résidence.
- 9  **Rue Mont-Roland** : aménagement de sécurité avec la création d'un rond-point à l'intersection des rues Lombard et Guignard, réfection de la chaussée entre la rue Lombard et l'usine Bel, réfection des trottoirs du pont de la Bougie.
- 10  **Rue Léon-Guignard** : aménagement de sécurité avec la création d'un trottoir entre les rues Lombard et Baratier, côté impair.





## LÉGENDE

- 1** Localisation des travaux
-  Réfection ou aménagement de voies cyclables
-  Aménagement de sécurité

- 11 Rue des Pacottes :** réfection de la chaussée et création d'un trottoir entre la rue du 19 mars 1962 et la rue Anne-Franck.
- 12  Rue Frédéric-Mistral :** reprise des trottoirs et création d'une liaison douce en direction de Foucherans.
- 13 Rue Siblot :** reprise de la chaussée de l'impasse
- 14 Chemin de Renvers de Plumont :** reprise de chaussée de l'impasse du Fer rouge à la rue Marcuse.
- 15 Impasse du Fer rouge :** reprise de la chaussée dans toute l'impasse.
- 16 Impasse Marcuse :** reprise de la chaussée du n° 6 au n° 49
- 17  Chemin de Rougemont :** reprise de la liaison douce entre les rues Claudel/Mont des pins et le chemin de la Combe Truchenne.
- 18 Rue Louis de la Verne :** reprise de la chaussée entre les rues Flamand et des Bugnards.
- 19 Chemin du Lierre :** reprise de la chaussée entre la rue de l'Ecole et la rue des Bruyères.
- 20 Rue d'Argent :** réfection du trottoir côté pair
- 21 Rue Blanche de Buxy :** réfection du trottoir côté école et du parking (graviers).
- 22  Blvd des Frères Lumière :** aménagement de voies cyclables, des deux côtés de la chaussée.
- 23  Rue Lebon :** aménagement de sécurité.
- 24  Cours Clemenceau :** aménagement de sécurité.
- 25  Rue de la Résistance :** aménagement de sécurité.
- 26  Chemin des pêcheurs :** aménagement de sécurité.
- 27 Avenue du Maréchal Juin :** reprise de la chaussée d'une impasse entre le Chemin de Montciel et la rue de la Combotte.
- 28 Centre-ville - Place aux Fleurs** (voir page 25)

## Des travaux à Goux

Des aménagements sont également prévus à Goux ; ils concerneront les trottoirs des rues des Puits, des Sources (réfection) et de la Clauge (création).

JEUNESSE

## PERMIS CITOYEN : LE COUP DE POUCE DE LA VILLE



● La convention de partenariat du permis citoyen a été signée le 31 janvier par le maire Jean-Baptiste Gagnoux, l'adjointe chargée des affaires sociales et familiales Frédérique Dray, la présidente de la Mission locale Pierrette Bussièrre et les responsables des auto-écoles doloises.

**Ce nouveau dispositif s'adresse aux Dolois âgés de 15 à 25 ans afin de financer, en partie, le coût du permis de conduire passé dans une auto-école de la ville.**

**A**pprouvé lors du Conseil municipal du 12 novembre 2018, le permis citoyen est mis en place depuis début février pour favoriser l'autonomie et la mobilité des jeunes, et donc leur insertion sociale et professionnelle.

Piloté par le Centre communal d'action sociale (CCAS), ce nouveau dispositif s'adresse aux Dolois âgés de 15 à 25 ans afin de financer, en partie, le coût du permis de conduire B passé dans une auto-école de la ville. Il doit également susciter une vocation citoyenne puisque les jeunes ainsi accompagnés s'engagent

à effectuer des heures de bénévolat au sein d'une association doloise.

### **Complémentaire des aides existantes**

Octroyée sous condition de ressources, l'aide s'élève à 250 € ou 350 €, selon la situation financière du jeune bénéficiaire ou de son foyer fiscal de rattachement. "Elle est versée directement à l'auto-

**"C'est du gagnant-gagnant"**

école et est complémentaire des dispositifs existants (Département, Région, etc.), explique Frédérique Dray, adjointe au maire chargée des affaires sociales et familiales. *Toutefois, le reste à charge du bénéficiaire ne doit pas être inférieur à 20 % du coût total du permis.*

En contrepartie, le futur automobiliste devra présenter une attestation de bénévolat de 14 heures a minima dans

une association doloise de son choix et avoir obtenu son code de la route pour que l'aide soit versée.

Pour 2019, une enveloppe de 10 000 € a été affectée au permis citoyen. "Sachant que 20 % des jeunes abandonnent en cours de route, faute de moyens financiers, c'est un coup de pouce à la jeunesse, souligne le maire Jean-Baptiste Gagnoux. C'est du gagnant-gagnant puisque ce dispositif permet d'accompagner vers l'autonomie les jeunes dolois, tout en soutenant les associations mais aussi l'activité des auto-écoles doloises."

L'instruction des dossiers a été confiée à la Mission locale Dole-Revermont. C'est là que les demandes d'aide doivent être effectuées.

+ d'infos : Mission locale Dole-Revermont 24, place nationale.  
Tél. 03 84 72.53.18  
Mail : milodolerevermont@milobfc.fr

## Goux conserve son école

Menacée par l'annonce de la fermeture de la quatrième classe du RPI formé avec Villette-lès-Dole, l'école de Goux continuera bien d'accueillir des enfants à la rentrée prochaine, grâce à la mobilisation des parents d'élèves et des élus.

**D**epuis plus de 30 ans, les écoliers de Goux et Villette-lès-Dole sont réunis dans un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) qui compte aujourd'hui quatre classes : trois à l'école de Villette (de la maternelle au CE2) et une à celle de Goux (CM1-CM2). L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2019 est de 77 élèves (contre 80 en 2018) dont des enfants de la commune de Crissey qui ne possède pas d'école.

Un seuil considéré comme critique pour les services de l'éducation nationale qui ont annoncé à l'automne dernier la possible suppression de la quatrième



● Les écoliers de Goux tout à leur joie à l'annonce du maintien de la quatrième classe du RPI Villette-lès-Dole / Goux.

classe du RPI, faisant peser un risque sur l'école de Goux.

Face à cette menace, parents d'élèves et élus se sont très vite mobilisés. "Un collectif "Sauvons notre école" s'est constitué et nous avons rencontré les représentants de l'éducation nationale pour faire valoir nos arguments en faveur du maintien de notre école, explique Isabelle Girod, maire déléguée de Goux. D'une part, les effectifs sont amenés à

évoluer au vu des nouveaux logements qui vont être construits sur le secteur. D'autre part, nous avons mis en avant le travail pédagogique de grande qualité réalisé par les enseignants qui ne pourra pas être poursuivi dans des classes à trois niveaux." Ces interventions, notamment celles du maire de Dole Jean-Baptiste Gagnoux, ont porté leurs fruits puisque la quatrième classe du RPI a finalement été maintenue pour la rentrée 2019.

### SENIORS

## Bien vieillir en résidence autonomie

**O**ffre de logement spécifiquement dédiée aux seniors autonomes, les résidences autonomie permettent une réponse intermédiaire entre le maintien à domicile et l'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). La Ville de Dole gère, via le CCAS, deux établissements de ce type (ex foyers logements) : le Val d'Amour et les Paters.

Chaque logement individuel (de type F1 ou F1bis) comprend une pièce à vivre avec un coin cuisine, une salle de bain avec WC et douche ou baignoire, un



● Violette Benier vit depuis un an dans ce coquet logement de la résidence autonomie du Val d'Amour.

couloir et un placard de rangement. Les résidents bénéficient de services et de prestations qui leur permettent de se sentir en sécurité et de rompre avec l'isolement : présence 24h/24, animations, possibilité de repas en salle à manger, entretien du linge et du logement, etc.

Plusieurs appartements viennent de se libérer, en particulier au Val d'Amour. N'hésitez pas à contacter la résidence pour une visite !

+ d'infos : [www.doledujura.fr](http://www.doledujura.fr), rubrique "Services pour les seniors"  
Contacts : tél. 03 84 72 40 78  
mail : [residence.valdamour@dole.org](mailto:residence.valdamour@dole.org)



• Sous-utilisé depuis son ouverture en 2017, le parking des Messageries propose 80 places numérotées et vidéo-protégées.

## STATIONNEMENT

# PARKINGS DE LA GARE : DES TARIFS PLUS ATTRACTIFS

Afin de répondre aux demandes des usagers confrontés à la saturation du parking gratuit de la Rotonde, la Ville met en place de nouveaux tarifs de stationnement aux abords de la gare.

“ Pour 15 € par mois, vous pouvez avoir une place de stationnement réservée à 100 mètres du quai ” annonce le maire Jean-Baptiste

Gagnoux. En effet, face à la saturation du parking gratuit de la Rotonde, la Ville a revu la politique tarifaire des parkings situés devant la gare.

Ainsi, l'abonnement mensuel au parking des Messageries (80 places numérotées et vidéo-protégées) passe de 30 € à 15 € pour les titulaires d'un abonnement SNCF.

Des solutions ont également été trouvées pour ceux qui prennent le train d'une manière plus ponctuelle.

Le parking Cour du Jura (61 places) est désormais accessible moyennant un forfait journalier de 2 € (au lieu de 3,50 €) cumulable sur plusieurs jours.

### Un stationnement payant nécessaire

Ces mesures rééquilibrent l'offre de stationnement dans ce secteur. “ Les tarifs sont différents en fonction des espaces afin de répondre aux besoins des usagers qui sont divers : stationnement minute, pour la journée ou pour de courts ou longs séjours, poursuit Jean-Baptiste Gagnoux. Nous sommes contraints de maintenir du stationnement payant pour

### Accessibilité : le chantier est lancé

SNCF-Réseau a démarré les travaux de mise en accessibilité de la gare en février. Programmées jusqu'en septembre 2020, les interventions s'effectuent de nuit.

D'ici un an et demi, les trois quais de la gare auront donc été rehaussés à 55 cm pour permettre l'accès aux trains de plain-pied. Trois ascenseurs seront également mis en service : l'un entre l'esplanade de la gare et le passage souterrain et deux entre le passage souterrain et les quais. Le chantier permettra également de remplacer les abris voyageurs et de mettre aux normes l'éclairage.

D'un montant global de 10,6 M€, l'opération est financée par l'État – à hauteur de 75 % - et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

permettre la rotation des véhicules. Si tous les parkings étaient gratuits, ce serait encore plus difficile de trouver une place !”

+ d'infos : dossier de demande d'abonnement au parking des Messageries à retirer auprès de la police municipale, au guichet TGD en gare ou sur [www.doledujura.fr](http://www.doledujura.fr), rubrique “Police municipale”.  
Tél 03 84 79 79 89.

### Bus-train : abonnements à tarifs réduits

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le Grand Dole et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont mis en place une nouvelle offre tarifaire afin de faciliter l'intermodalité. Les usagers peuvent donc voyager avec un seul titre sur un parcours défini du réseau TER (par exemple : Dole-Besançon ou Dole-Dijon) et le réseau urbain TGD (parcours libre). Mensuels ou annuels, ces abonnements (jeunes ou plus de 26 ans) bénéficient d'une réduction de 10 % sur chaque réseau. Ces titres sont vendus par la SNCF.

# La Ville se mobilise pour conserver ses dessertes TGV

Fin janvier, la SNCF et Lyria ont annoncé la suppression d'un arrêt à Dole de la ligne à grande vitesse Paris-Lausanne. Une décision inacceptable pour Jean-Baptiste Gagnoux.

Le 21 janvier, SNCF Mobilités et la compagnie Lyria ont annoncé la suppression, en décembre 2019, d'un aller-retour du TGV Paris-Lausanne via Dijon, Dole et Frasne. Ce qui signifie que le nombre d'arrêts quotidiens dans notre gare passerait de 4 à 3.

Dès que ce projet a été rendu public, Jean-Baptiste Gagnoux s'y est fermement opposé. *"Cette suppression sera particulièrement préjudiciable, tant pour les usagers du rail que pour notre territoire. Cette décision unilatérale et brutale va totalement à l'encontre de l'intérêt de nos territoires, en pénalisant Dole, son bassin de vie, et*



• Un comité de suivi des dessertes TGV Lyria a été organisé à Dole le 29 janvier en présence de Jean-Baptiste Gagnoux et Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

*plus globalement le nord Jura mais aussi Dijon"* souligne le maire.

À l'initiative de Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, une réunion du comité de suivi des dessertes TGV Lyria a été rapidement organisée à Dole dès le 29 janvier. Faute de réponses satisfaisantes

de l'opérateur franco-suisse, un nouveau comité de suivi est programmé mercredi 13 mars.

Déterminé à faire entendre la voix des Dolois, Jean-Baptiste Gagnoux a également saisi sur ce sujet Elisabeth Borne, la ministre des transports et Guillaume Pépy, le PDG de la SNCF.

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

# Le centre équestre en travaux



• Le chantier a démarré fin janvier par des opérations de désamiantage préalables à la démolition du bâtiment.

*La Ville de Dole a fait le choix d'investir dans la rénovation de ses équipements sportifs. Ainsi, avant la construction de nouveaux vestiaires pour la plaine sportive du Pasquier, un chantier a été lancé fin janvier au centre équestre de la forêt de Chaux, rue du Bizard.*

*"Le bâtiment qui abrite l'espace de convivialité utilisé lors des compétitions hippiques est devenu trop vétuste, explique Sylvette Marchand, adjointe chargée des politiques sportives. Nous avons donc décidé de le démolir et de le remplacer par un nouveau bâtiment."*

*D'ici la fin de l'année, les deux clubs – l'association gestionnaire du centre équestre et la Société des sports hippiques de Dole – pourront disposer d'une structure plus légère, à ossature bois, afin d'accueillir dans de bonnes conditions le public des concours de saut d'obstacles.*

## INNOVATION



• Démonstration de couture avec les élèves de Prévert.

# GRAINES DE TALENTS, UNE BOUTIQUE PÉDAGOGIQUE



• Tournage d'une émission de France 3 Bourgogne-Franche-Comté le 6 février avec le conseiller municipal, Jacques Péchinot, à l'initiative du projet et une lycéenne de Pasteur-Mont-Roland.



• Les étudiants en design du lycée Duhamel au travail avec leur professeur.

### Venez découvrir les savoir-faire des lycées dolois au 1, rue Boyvin !

**V**aloriser les compétences acquises dans les filières professionnelles des lycées dolois et redonner vie à un commerce du centre-ville : tels sont les objectifs de la boutique Graines de Talents ouverte fin 2018 au 1, rue Jean-Boyvin dans l'ancien magasin de fleurs. La mise en œuvre de ce concept totalement innovant a été rendue possible par la collaboration entre trois établissements :

Jacques-Duhamel, Jacques-Prévert et Pasteur-Mont Roland.

"Nos lycées proposent des formations de grande qualité dans les domaines de la mode, du design, du commerce ou de l'esthétique", souligne Jacques Péchinot, conseiller municipal. Or le public n'a pas souvent l'occasion de voir ce que les étudiants réalisent." La boutique Graines de talents est occupée par chaque établissement par période de trois semaines afin de permettre des mises en situation professionnelle des étudiants. Elle se transforme alors en atelier et en espace d'exposition et de

vente des créations. "Graines de Talents est un prototype qui n'existe nulle part ailleurs" précise Jacques Péchinot.

### Les filières concernées

- Lycée Jacques-Prévert : métiers de la mode, couture, esthétique, commerce et vente...
  - Lycée Jacques-Duhamel : design
  - Lycée Pasteur-Mont Roland : métiers du spectacle, design et arts appliqués, soins et services à la personne, informatique, gestion administrative...
- + d'infos : retrouvez les jours et horaires d'ouverture de la boutique sur [www.doledujura.fr](http://www.doledujura.fr)

# Offrez bien plus que des chèques cadeaux

En panne d'idée cadeau ? Pensez aux chèques K'Dole !

L'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole a développé des chèques cadeaux qui ne sont utilisables que chez vos commerçants locaux. À tout moment de l'année, vous pouvez commander ces chèques qui feront plaisir à coup sûr : personnalisables à souhait et surtout uniquement dépensables chez vos commerçants du Grand Dole adhérents.

Nouveauté : vous pouvez les acheter et les créer en ligne, en moins de deux minutes, sur le site [www.achetezadole.fr](http://www.achetezadole.fr) ou simplement passer commande directement par téléphone. De plus, ces chèques cadeaux peuvent être récupérés dans la journée au centre-ville de Dole mais ils peuvent aussi être livrés par courrier sous 2 jours ouvrés !

Ces chèques cadeaux sont également vendus à de nombreux comités d'entreprises de notre territoire. Pouvant être utilisés

+ d'infos : [www.achetezadole.fr](http://www.achetezadole.fr) - tél. 03 84 82 50 82 - mail : [office.commerce@grand-dole.fr](mailto:office.commerce@grand-dole.fr)



par les employeurs régulièrement comme prime, ces chèques cadeaux sont à ce titre défiscalisables pour l'entreprise. Alors n'hésitez pas à en parler à vos responsables : moins chers que les chèques cadeaux nationaux, ils favorisent de plus l'économie locale. Que demander de plus ?

## Ils ont ouvert récemment en centre-ville



• Jean-Baptiste Salviant

### • MojoLab Guitar Rue de la Bière

Jean-Baptiste Salviant, ancien employé de Music Boutic et bassiste du groupe Kouett a ouvert son propre magasin, au 8, rue de la Bière: Mojolab Guitar. "Après la fermeture de Music Boutic, on me demandait encore de réparer des guitares, alors je me suis lancé !". Le luthier effectue des travaux de réparation et de maintenance sur les guitares (acoustique, électrique, basse), amplis et pédales d'effet. Il vend également des accessoires et des instruments d'occasion ou neufs sur commande.

Horaires : ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h ; le samedi de 10h à 18h.



• Fabienne Kappler

### • Le secret des plumes Rue des Arènes

Un peu moins d'un an après la fermeture des Jolies choses, le magasin de cadeaux, déco et art de la table du 44, rue des Arènes a rouvert mi-février. Fabienne Kappler, une ancienne directrice d'école qui avait travaillé avec Hélène Pardon, a repris le flambeau. "J'ai gardé les marques que les clients appréciaient et j'ai apporté ma touche personnelle dans l'agencement de la boutique, le choix du mobilier" explique la commerçante. Elle a également donné un nouveau nom au lieu : Le secret des plumes.

Horaires : ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. et de 14h à 19h ; le samedi de 10h à 18h.



● L'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté interprétera Mahler et Mendelssohn en clôture du festival, dimanche 7 avril à 18 h à La Commanderie.

## MUSIQUE CLASSIQUE

# LES PUPITRES S'ENVOLENT EN EUROPE DU NORD

48 heures de musique classique accessible à tous : du vendredi 5 au dimanche 7 avril, la 5<sup>e</sup> édition du festival Pupitres en liberté aura pour thème "Allemagne et lumières du Nord".

**T**rente-six concerts donnés dans huit lieux de la ville par environ cinquante artistes, dont vingt enseignants et "grands élèves" du Conservatoire, vingt-six programmes différents... À Dole, le premier week-end d'avril, la musique classique sera encore une fois à l'honneur avec le festival Pupitres en liberté. "Les pupitres sont le temps fort qui éclaire une saison musicale riche et variée" rappelle Jean-Philippe Lefèvre, adjoint au maire chargé de l'action culturelle et de l'événementiel.

Après la tchèque Tabor en 2018, une autre ville jumelle sera la marraine de cette cinquième édition : Lahr. Des musiciens lahrois participeront ainsi à plusieurs concerts et la programmation aura pour thème "Allemagne et lumières du Nord". L'occasion d'écouter ou de découvrir les œuvres de compositeurs allemands (Bach, Schumann, Brahms, Reinecke...), mais aussi norvégien (Grieg), finlandais (Sibelius), néerlandais (Sweelink) ou polonais (Lutoslawsky). On pourra également entendre des instruments inhabituels comme le clavicorde – l'ancêtre du piano – ou le nyckelharpa – une vielle suédoise.

## Une web radio du festival

Dimanche 7 avril, suivant une tradition désormais bien établie, l'ensemble du Conservatoire donnera un apéritif-concert à 11 h 45 à la chapelle des Jésuites (suite instrumentale d'après *L'Opéra de quat'sous* de Weil) et l'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté se produira à 18 h à La Commanderie (symphonie *Titan* de Mahler et *La grotte de Fingal* de Mendelssohn). À noter également un concert autour de Gustave Courbet et la création d'une web radio animée par des élèves du lycée Nodier, dans le cadre d'un projet "Jeunes critiques artistiques".

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder à la musique classique, tous les concerts de Pupitres en liberté sont gratuits, sauf le concert de clôture à La Commanderie (tarif : 10 € ou 5 € pour les élèves du Conservatoire et des écoles de musique du Grand Dole).

+ d'infos : [programmation complète sur www.sortiradole.fr](http://programmation.complète.sur.www.sortiradole.fr)

PREMIÈRE ÉDITION DE COLOR DOLE

## Un événement haut en couleurs

Le concept de "color run" débarque à Dole dimanche 12 mai avec 4,3 km de marche colorée et animée pour tous.



● Le "color run" est devenu très populaire depuis quelques années

Inscriptions obligatoires avant le 15 avril (pas d'inscription sur place) sur la plateforme en ligne : [www.weezevent.com/color-dole](http://www.weezevent.com/color-dole)

Tarifs : 14€ pour les adultes, 6€ pour les enfants de 5 à 12 ans, gratuit pour les moins de 5 ans.



Laëtitia Cussey  
Conseillère municipale  
en charge de l'événement

Inspiré de la fête religieuse hindoue Holi, le concept de "color run" est né en 2012 à Phoenix aux Etats-Unis. Depuis, il s'est répandu comme une trainée de poudre (colorée) dans le monde entier. Dimanche 12 mai, Dole rejoindra le mouvement à l'initiative de Raphaël Humblot, gérant de la société XP Events. "J'ai réalisé un sondage sur ma page Facebook pour connaître quel événement nouveau ferait plaisir aux Dolois et la majorité des participants ont voté pour le color run" explique celui qui est aussi connu sous le nom de Dj Raph. "Color Dole, ce sera donc une balade fun avec des animations" détaille Laëtitia Cussey, conseillère municipale en charge de cet événement. À partir de l'avenue de Lahr, un circuit de 4,3 km a été tracé dans les rues du centre-ville. Les participants qui devront s'habiller "le plus clair possible" seront bombardés à quatre reprises d'une poudre alimentaire colorée. Une fabrication locale à base d'eau et de fécule de maïs. Entre 14 h et 16 h, les marcheurs ou coureurs partiront en 5 vagues, toutes les 30 minutes. Ateliers zumba, animations musicales, stand photo accentueront encore le côté festif de la journée. Une partie des inscriptions sera reversée à l'association Semons l'espoir qui accompagne des enfants hospitalisés.

RADIO

## Room service réveille la Bourgogne-Franche-Comté

Tous les matins de la semaine de 6 h à 9 h, l'émission de Fréquence Plus allie musique, bonne humeur et informations.

“On se réveille ensemble ; on vit les mêmes choses au même moment”. Grâce à l'émission matinale Room service, Fréquence plus, la station de radio doloise, joue la carte de la proximité avec ses auditeurs de Bourgogne-Franche-Comté. Du lundi au vendredi, de 6 h à 9 h, Cynthia Delory et Totm sont aux commandes d'un programme qui mixe musique et informations, avec des flashes, nationaux et régionaux, toutes les 30 minutes.

“C'est une émission conviviale, réalisée dans une ambiance familiale ; nous sommes là pour rendre service à nos auditeurs en leur donnant des infos utiles à leur quotidien, des bons plans” explique Cynthia Delory, qui réalise chaque jour une interview, diffusée à 6 h 05 et 8 h 05 afin de mettre en lumière un événement ou une personnalité. “Nous sommes à l'affût



● Cynthia Delory et Totm animent l'émission Room service depuis six saisons

de tout ce qui peut être intéressant ou original dans la région.” Grâce aux réseaux sociaux, les auditeurs interagissent en direct avec les animateurs. C'est comme cela qu'est née l'idée un peu folle d'instaurer une raclette partie un vendredi de novembre. À 6 heures du matin...



+ Fréquence Plus  
à Dole : 92.6 FM

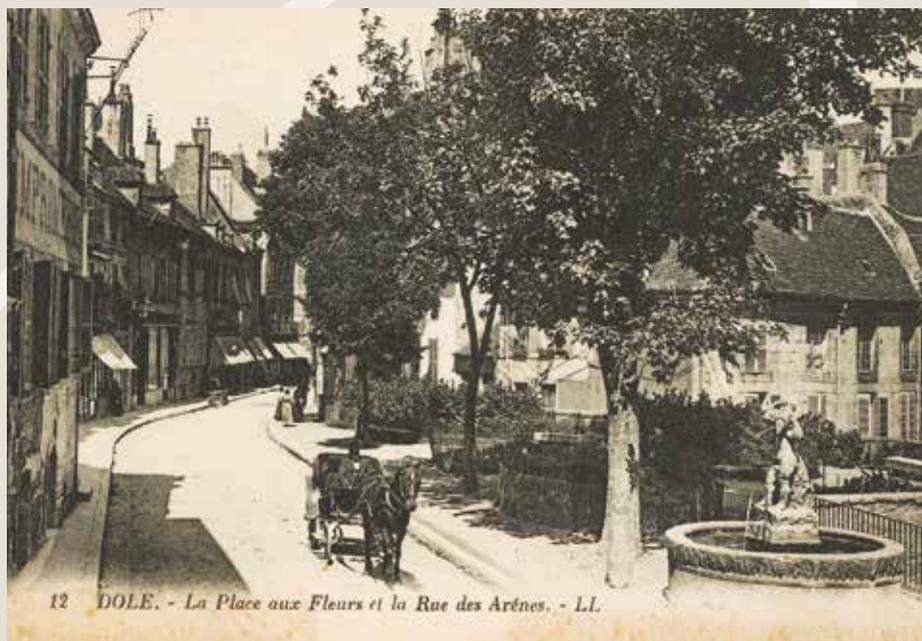
PLACE AUX FLEURS

# HISTOIRE D'UN BELVÉDÈRE SUR LA VILLE

Aménagée vers 1840, la place aux fleurs doit son nom à un marché aux fleurs. Après avoir été traversé par les automobiles empruntant la RN5, le lieu est réservé aux piétons depuis 37 ans.

**S**uspendue au-dessus de la vieille ville, la plateforme constituée aujourd'hui par la place aux fleurs n'est apparue qu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Auparavant, et pendant trois siècles, l'espace avait été occupé par des échoppes construites sur le toit des boucheries qui faisaient également office d'abattoirs.

Après le départ des boucheries en contrebas, l'esplanade prend forme avec l'installation d'une fontaine ornée par une sculpture. Celle-ci, représentant un lion, est achevée par Claude-François Attiret en 1779. Trop lourd, ce monument provoque de graves éboulements ; le lion est donc transféré au bas du cours Saint-Mauris pour être remplacé par une autre œuvre : "l'enfant à l'amphore". Cette statue est



• Située sur l'axe principal qui traverse la ville, la place aux fleurs est arborée depuis la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. © Réseau des médiathèques du Grand Dole.

réalisée en 1805 par François-Marie Rosset, dont l'atelier familial à Saint-Claude est célèbre pour ses bustes de Voltaire.

Vers 1840, un îlot d'immeubles est démolit afin d'élargir le tracé de la route nationale 5 qui traverse Dole, reliant Dijon à Genève : la place prend sa configuration actuelle. En 1845, les jardiniers fleuristes y établissent un marché aux fleurs. Si ce dernier ne perdure pas très longtemps, il donne tout de même son nom à la place. Sous les tilleuls plantés à cette époque, ce lieu de passage rassemble, les jours de foire, marchands ambulants, raccommodeurs de faïences et saltimbanques. L'hiver, on vend des marrons brûlants.

## Les commères chuchotent depuis 1982

En septembre 1944, la sculpture de Rosset est endommagée par des soldats américains tout à la joie d'avoir libéré la ville. Une copie de "L'enfant à

l'amphore" est donc installée dans le bassin circulaire tandis que l'original trouve refuge au musée des beaux-arts. L'œuvre sera restaurée en 2011.

En 1969, l'ouverture de la déviation de la RN5 réduit le trafic automobile... avant la piétonisation du secteur en 1982. À cette occasion, de nouveaux aménagements sont effectués, les arbres plus que centenaires sont remplacés et la place aux fleurs gagne des habitantes supplémentaires : quatre commères – si on compte le nombre de chapeaux – installées sur trois chaises tournent le dos aux passants pour chuchoter entre elles. Ces figures en bronze ont été réalisées par le sculpteur allemand Jens Boettcher, né en 1933 et établi en Franche-Comté depuis 1968. C'est à lui qu'on doit également le minotaure situé sous le pont Denfert-Rochereau à Besançon.



• À la fin des années 1960, c'est la copie de la sculpture de François-Marie Rosset "L'enfant à l'amphore" que photographie Roland Liot. © Réseau des médiathèques du Grand Dole.

Rubrique réalisée en partenariat avec les Archives municipales.  
Site web : patrimoine-archives.grand-dole.fr

# L'acte 3 du renouveau



• Le bas des escaliers de la rue des Vieilles Boucheries est également rénové.

**La troisième phase des travaux de requalification des espaces publics du centre-ville a démarré le 21 janvier. Elle concerne la place aux fleurs et la partie piétonne de la rue des Arènes.**

**P**rojet phare de la municipalité, le programme "Dole, cœur de ville" se traduit par des actions en faveur du logement, du commerce, la mise en place d'animations et des travaux de rénovation de l'espace public. Dans ce dernier domaine, les principales artères du centre-ville font, depuis fin 2016, l'objet d'importants travaux. Objectifs : éclaircir les espaces, mettre en valeur les façades et aménager des zones de convivialité sur les places et terrasses.

## Dix semaines de travaux

Ainsi, après la Grande rue, la rue de la sous-préfecture, la place du 8 mai (inaugurées en 2017) et la rue de Besançon (rouverte en

2018), c'est au tour de la place aux fleurs et de la partie piétonne de la rue des Arènes de retrouver une nouvelle jeunesse ! Les escaliers de la rue des Vieilles Boucheries ont aussi droit à une cure de jouvence.

Confié aux entreprises Désertot et Roger Martin, sous l'égide de PMM Ingénieurs conseil et du cabinet d'architecte Serge

Roux, le chantier a démarré le 21 janvier pour une durée de dix semaines. Les travaux sont réalisés du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h. Le lundi, jour de fermeture des commerces, est privilégié pour les opérations très bruyantes (démolition, hydrogommage du béton). "Sauf retard dû aux aléas climatiques, les interventions les plus lourdes devraient s'achever courant avril" annonce Philippe Jaboviste, adjoint au maire chargé des travaux.

Mis en œuvre depuis 3 ans, l'ensemble du volet aménagement urbain du programme "Dole, cœur de ville" s'élève à 3,3 M€. Une opération financée à 50 % par l'État et l'Union européenne.

## Votre cœur de ville s'anime

Avec le printemps, c'est le retour des animations cœur de ville chaque dernier samedi du mois, dès le samedi 30 mars !

À noter, l'inauguration de la Place aux Fleurs rénovée le 27 avril : braderie, nombreuses animations et surprises à partir de 11h.

N'oubliez pas qu'à chaque fois, le stationnement est gratuit, sauf dans les parkings à barrière. + d'infos sur [www.sortiradole.fr](http://www.sortiradole.fr)



ESCRIME

# EN GARDE ! PRÊTS ? ALLEZ !



• Les escrimeurs dolois se retrouvent les mardis et vendredis soirs dans les anciens locaux d'Idéal Standard.

**Le Cercle d'escrime de Dole rassemble 49 licenciés qui tirent au sabre, à l'épée ou au fleuret. Le club vient d'ouvrir une section sport santé pour les femmes atteintes d'un cancer du sein.**

**O**bservation, précision, vitesse, maîtrise de soi, équilibre... Si vous avez ses qualités ou souhaitez les développer, l'escrime est faite pour vous ! Le mardi ou le vendredi soir, vous pouvez pousser la porte de la salle d'armes du Cercle d'escrime de Dole (CED). Le club, créé en 1987, compte aujourd'hui 49 licenciés, dont une quinzaine d'enfants à partir de 6 ans. "Nos effectifs varient beaucoup en fonction des Jeux olympiques, explique Christophe Gagnet, président depuis 2015. Tous les quatre ans, notre sport bénéficie d'une exposition médiatique dont on profite ensuite. Puis l'engouement retombe jusqu'à l'olympiade suivante." Il faut dire que l'escrime est une discipline olympique majeure en France avec 118 médailles déjà récoltées par les tricolores depuis 1900.

## Le choix des armes

Désormais, les escrimeurs dolois s'entraînent dans les anciens locaux d'Idéal Standard aménagés par la Ville. "Nous sommes très heureux ici puisque nous avons pu installer cinq pistes aux normes, c'est-à-dire longues de 14 mètres. Auparavant, à Pointelin, nous étions limités à 12 mètres" souligne le président. Fleuret, sabre ou épée : à Dole, les tireurs ont le choix des armes, ce qui n'est pas le cas dans tous les clubs. "Quand ils arrivent, les enfants essaient les trois armes ; ensuite, ils se spécialisent dans celle qu'ils préfèrent."

Depuis septembre dernier, les entraînements sont encadrés par Coralie Guillier, une jeune maître d'armes mise à disposition par le Comité départemental d'escrime. La technicienne propose également des initiations, avec



• Coralie Guillier est la nouvelle maître d'armes du Cercle d'escrime de Dole.

des armes en plastique, dans les écoles ou les centres de loisirs. Les enfants apprennent ainsi le respect des règles, de l'adversaire et de l'arbitre qui lance chaque combat avec la formule consacrée : "En garde ? Prêts ? Allez !".

Par ailleurs, Coralie Guillier a suivi une formation qui lui permet de travailler auprès de femmes atteintes d'un cancer du sein. "En lien avec l'hôpital de Dole et l'Espace santé, nous avons ouvert une section sport santé, précise Christophe Gagnet. Il s'agit de cours individuels de sabre avec la répétition de mouvements très lents. Après une opération du sein, les femmes peuvent ainsi récupérer plus facilement la mobilité de leur bras." Cette nouvelle activité a démarré en janvier.

+ d'infos : salle d'armes 65, rue de Crissey.  
Mail : [chris.gagnet@gmail.com](mailto:chris.gagnet@gmail.com)  
Site web : [club.quomodo.com/escrime39100](http://club.quomodo.com/escrime39100)

# Dole, ambassadrice du don d'organes

Notre ville accueillera les Jeux nationaux des transplantés et dialysés du 29 mai au 2 juin.



• En préambule des Jeux nationaux, un match a été organisé le 16 février entre la "Transplant Football Team" et les seniors féminines du Jura Dolois Football.

**D**ole s'engage en faveur du don d'organes en s'associant pour la première fois aux Jeux nationaux des transplantés et dialysés. Ceux-ci se dérouleront pendant le week-end de l'Ascension, du mercredi 29 mai au dimanche 2 juin.

"Un temps fort où, souligne Paul Roche, conseiller municipal, environ 150 compétiteurs jeunes, adultes ou seniors,

débutants ou confirmés, dialysés ou greffés, participeront à ces quatre jours de sport, de fête et de convivialité."

Au programme, de nombreux sports dont l'athlétisme, l'aviron, le badminton, le basket, la course d'orientation urbaine, le cyclisme, la danse, l'équitation, l'escrime, la force athlétique, le golf, la natation, la pétanque, la pêche à la ligne, le tennis, le tennis de table, et le tir à l'arc.

## Dates à retenir

• **Mercredi 29 mai à 20h, salle Edgar-Faure (Hôtel de Ville) :** conférence sur le don d'organes et la transplantation.

• **Vendredi 31 mai à 9h 30, esplanade de Commanderie :** départ de la "marche du don d'organes".

• **Vendredi 31 mai à 10h 30, Hôtel de Ville :** cérémonie d'ouverture.

• **Samedi 1<sup>er</sup> juin à 18h 15, Place du 8 mai :** spectacle "Un don pour une vie" par Tutti Quanti.

• **Samedi 1<sup>er</sup> juin à 19h, Auditorium Karl-Riepp :** récital d'improvisation "Piano et danse".

Démonstrations sportives, exposition de photos et projection de vidéos sont également au programme.

+ d'infos : [www.trans-forme.org](http://www.trans-forme.org)

## EN BREF

### TOUR DU JURA CYCLISTE



Épreuve cycliste professionnelle et internationale par étapes, le Tour du Jura arrivera à Dole dimanche 28 avril. Parti de Moisse, le peloton - 22 équipes de 6 coureurs - effectuera un premier passage en ville vers 15 h 30 avant de filer sur Brevans. Puis l'arrivée sera jugée sur le cours Georges-Clemenceau vers 16 heures. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les passionnés de vélo et tous les amateurs de spectacle sportif.

+ d'infos : [www.tourdujura.com](http://www.tourdujura.com)

### PASS'SPORTS & BIEN-ÊTRE

C'est nouveau : la Ville de Dole propose un programme d'animations basé sur des activités physiques et sportives, à destination des enfants de 7 à 15 ans. L'objectif recherché est d'éveiller chez eux le plaisir de bouger avec comme support des situations ludiques.

Les séances sont programmées en semaine jusqu'au 5 juillet.

+ d'infos auprès de la direction des sports :  
Tél. 03 84 79 79 91  
mail : [sports@dole.org](mailto:sports@dole.org)

## “Dole mérite d’avoir sa fête médiévale !”

INTERVIEW

### CLAUDE BOUCHARD

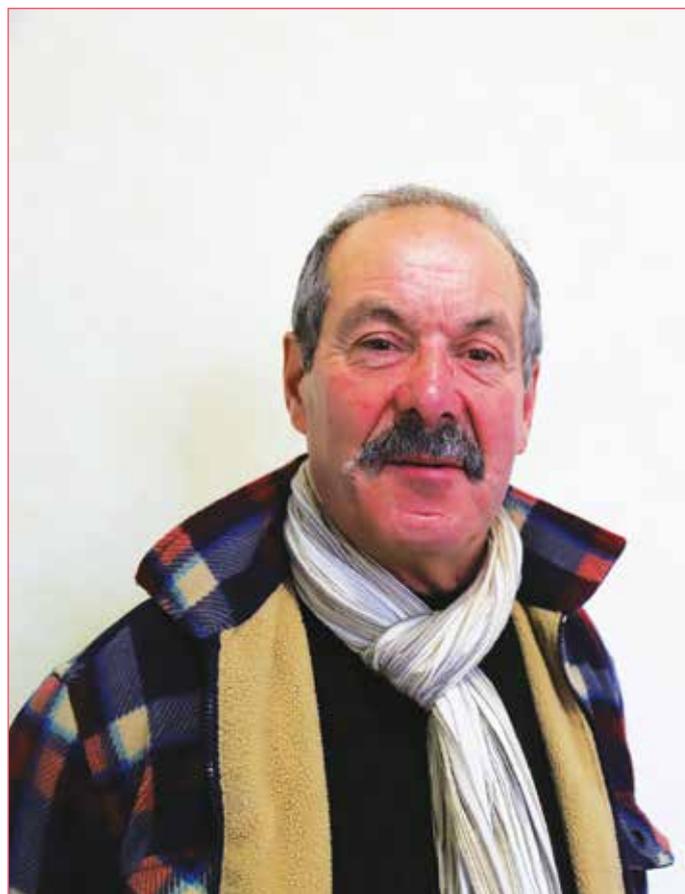
Pour fêter ses 10 ans, l’association de danses de la Renaissance La Bravandrilie organise la fête Dole en médiéval samedi 18 mai. Le président Claude Bouchard présente l’événement soutenu par la Ville.

#### La Bravandrilie, qu’est-ce que c’est ?

“Le mot est une contraction formée à partir de trois noms de danses : le branle, la pavane et le quadrille. C’est à l’époque de la Renaissance française et du règne de François I<sup>er</sup>, que sont apparues les danses de couple. L’association est née en 2009 à l’occasion des 500 ans de la collégiale. Nous étions un petit groupe –5 couples – et nous avons dansé pendant le week-end de Pentecôte. On s’est bien amusé, alors on a décidé de prolonger cette expérience en créant une association. Aujourd’hui, le groupe est constitué d’une douzaine de couples. Nous répétons tous les jeudis à la salle des fêtes de Saint-Ylie et nous nous produisons une dizaine de fois par an lors de fêtes médiévales, comme au Puy-en-Velay ou à Péroutes.”

#### Comment est née l’idée d’organiser Dole en médiéval ?

“Au bout de 10 ans d’activité, on connaît les autres troupes de danse et on a vu comment les fêtes étaient organisées dans les autres villes. Nous nous sommes dit qu’avec le patrimoine que nous possédons, Dole méritait d’avoir sa fête médiévale ! Dans l’association, nous faisons tous du bénévolat, nous avons des compétences, on a tenté le coup. C’est un cadeau que l’on offre à la population doloise. C’est aussi une façon de faire la promotion de l’association car nous recherchons de nouveaux danseurs pour étoffer notre groupe.”



#### Que va-t-il se passer samedi 18 mai ?

“Le public pourra profiter de spectacles et d’animations gratuites sur toutes les places du centre-ville : danseurs, musiciens, cracheurs de feu, fauconniers, comédiens... La médiathèque de l’hôtel-Dieu sera l’épicentre de l’événement avec l’installation de deux campements médiévaux, des échoppes, des démonstrations de vieux métiers, une taverne qui servira des mets d’époque. Environ 80 bénévoles seront mobilisés. Nous bénéficions d’un important soutien de la Ville de Dole sans lequel rien n’aurait été possible.”

#### Sous le parrainage de Luc Arbogast

Révélé par l’émission de TF1 The Voice, le musicien et chanteur Luc Arbogast s’inspire de la musique médiévale et des traditions paysannes. Il sera le parrain de Dole en médiéval et donnera un concert vendredi 17 mai à 20 h 30 à l’église Saint-Jean, dans le cadre de sa tournée dans les églises “Ab origine fidelis”.

Tarif : 31 €

Réservation auprès de Dole Tourisme au 03 84 72 11 22 ou en ligne ([sortiradole.fr](http://sortiradole.fr) / [lacommanderie-dole.fr](http://lacommanderie-dole.fr))

## SPECTACLE

# Frissonnez avec les Ravagés !

Créée en novembre dernier, l'association Les Ravagés rassemble des passionnés de théâtre insolite et de films d'épouvante.

**A** 24 ans, Dany Barral fait sans doute partie des plus jeunes présidents d'associations doloises. Depuis novembre, le groupe informel de bénévoles qu'il a fédéré a un statut et un nom : Les Ravagés. "Nous avons commencé par organiser Halloween à Dole depuis 2013 et puis on a fait de plus en plus d'animations avec le cinéma, une quarantaine en deux ans" explique-t-il. La jeune association regroupe aujourd'hui une quinzaine de membres actifs, âgés de 20 à 61 ans. Ce qui les rassemble : le goût pour le théâtre insolite, les films d'horreur et l'humour décalé. La dernière soirée Halloween



• Le 12 janvier, les Ravagés ont animé la nuit du cinéma consacrée à Tim Burton.

aux Tanneurs, "Terror nights" a dépassé leurs espérances : près de 1 000 personnes ont défilé et tremblé dans le cinéma, jusqu'à 6 heures du matin. Les bénévoles travaillent d'ailleurs déjà sur Halloween 2019 et imaginent un marché de Noël, en version horrifique...

Si vous vous sentez l'âme d'un comédien, d'un costumier ou d'un régisseur et que vous aimez vous faire peur, l'association recrute de nouveaux membres.

+ d'infos : [www.facebook.com/Les-Ravagés](http://www.facebook.com/Les-Ravagés)

## ÉDUCATION POPULAIRE

# La MJC a 50 ans

**I**naugurée en janvier 1969 par Jacques Duhamel, la MJC de Dole fête donc ses 50 ans en ce début d'année 2019. Les festivités du cinquantenaire de la Maison des jeunes et de la culture donnent lieu à une série de conférences sur les enjeux culturels pour les "millennials" (les personnes nées entre 1980 et 2000) et des animations autour du projet *Wesh gros* du réalisateur Antoine Page. Ainsi, jeudi 14 mars, Jean-Philippe Lefèvre, adjoint chargé de l'action culturelle et président de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture abordera la question suivante : "Les droits culturels : réalité ou fiction".

Dans le cadre de cet anniversaire, Dole accueillera également une rencontre nationale des éducateurs à l'image du réseau de la Fédération française des MJC, jeudi 11 et vendredi 12 avril, en présence du cinéaste Benoît Labourdette, expert en nouveaux médias et en innovation culturelle. Il donnera une conférence publique et présidera le jury des 6 heures de Dole (réaliser un film en 6h avec

son smartphone) samedi 13 avril. Samedi 27 avril, les adhérents de la MJC se réuniront en assemblée générale et débattront du projet à adopter pour permettre à l'association d'aborder les enjeux de l'éducation populaire du 21<sup>e</sup> siècle.

+ d'infos : [www.mjcdole.com](http://www.mjcdole.com)



• Le président de la MJC Thomas Gaillard aux côtés du directeur Pierre-Olivier Laulanné.

Groupe de la majorité municipale - Oui, Dole n'a pas à rougir et peut être fière de ce qu'elle est aujourd'hui ! - Régulièrement l'équipe municipale vous tient informée, notamment au travers des différentes éditions du DNV, des réseaux sociaux, du Sortir à Dole, des réunions publiques, ... de la dynamique insufflée dès 2014 pour améliorer au quotidien la qualité de vie de chacun. La municipalité ne cesse de proposer de nouvelles initiatives à destination de tous les publics, de faciliter le développement de projets fédérateurs, tant associatifs qu'économiques. Elle tient, afin de préparer l'avenir, à transformer l'espace public afin de valoriser la richesse du patrimoine dont nous avons hérité, tout en inscrivant enfin la ville dans une dynamique à la hauteur des enjeux du 21<sup>ème</sup> siècle. En effet, mettre un point d'honneur à avoir une gestion responsable n'est pas synonyme d'attentisme ! Déployer chaque jour de l'énergie pour doter la ville des outils indispensables pour répondre à vos besoins et anticiper ceux à venir, c'est là le rôle d'un élu local. C'est un choix assumé qui rompt radicalement avec l'immobilisme ! Un choix d'autant plus assumé qu'il commence à porter ses fruits tant au niveau économique que démographique : préservation et création d'emplois locaux, inversion de la courbe du nombre d'habitants. C'était un tournant à ne pas rater ! Dole n'a pas à rougir de ces choix et elle peut être fière de sa place retrouvée en cœur de région, ... ca change !

Jean-Baptiste Gagnoux - Isabelle Girod - Isabelle Mangin - Daniel Germond - Philippe Jaboviste - Jean-Philippe Lefèvre - Justine Gruet  
Pascal Jobez - Sylvette Marchand - Frédérique Dray - Sévin Kayi - Jean-Pierre Cuinet - Alexandre Douzenel - Catherine Nonnotte-Bouton  
Esther Schlegel - Mathieu Berthaud - Jean Bordat - Jean-Pascal Fichère - Jean-Marie Sermier - Paul Roche - Jacques Pechinot - Stéphane Champanhet  
Annie Maire-Amiot - Isabelle Delaine - Nathalie Jeannet - Catherine Demortier - Claire Bourgeois-République - Isabelle Voutquenne  
Laëtitia Cussey

Dans ces temps confus où la légitimité même de la démocratie représentative est remise en cause, cela a-t-il toujours encore un sens que de s'astreindre à une tribune de quinze lignes dans « Dole notre ville » pour respecter la tradition feutrée des escarmouches politiques municipales ? Pendant ce temps la roue tourne. La grande diversité des réclamations et des attentes des gilets jaunes ne concerne pas seulement les politiques nationales, elle a également un impact sur la façon même de concevoir et de faire fonctionner notre démocratie locale. Malgré cette tempête, la vie municipale est bizarrement calme, les représentants élus de la population font tourner la machine, dans l'indifférence de ceux qui contestent le principe même de cette forme de démocratie représentative. La majorité investit à tour de bras, la minorité municipale est exclue de la construction des projets et reste le porte-parole impuissant d'une autre attente. Peut-on encore longtemps continuer ainsi ? La consultation démocratique et la participation effective du plus grand nombre aux décisions qui le concernent directement, tout cela est à réinventer. Saurons-nous imaginer une autre approche ? Comment aider le plus grand nombre à construire son projet municipal, celui qui correspond réellement à ses attentes ? Electoraliste ? Non, fondamental. L'échéance des prochaines élections permettra de tenter d'autres approches. Osons la démocratie directe, osons ouvrir les portes, laissons le vent du changement de paradigme modifier nos modèles de représentations. Partageons le savoir des affaires municipales, rendons possible une autre démocratie, mettons-nous à disposition.

La minorité de gauche - Jean Claude Wambst, Gilles Card, Timothée Druet, Françoise Barthoulot

Après la gabegie sur la piscine, encore un rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) qui pointe les conséquences de décisions prises par la majorité. La CRC, qui a observé le SICTOM (ordures ménagères), évoque *“le gâchis lié à l'abandon de la tarification incitative”, “un abandon du projet aussi inattendu que couteux”*. Malgré la loi sur la transition énergétique qui prévoit un objectif de généralisation d'une tarification incitative, malgré les délibérations du SICTOM, malgré la subvention conséquente de l'ADEME (environ 850 000 € qu'on aurait dû recevoir dont 115 780 € versés comme avance qu'il faut rembourser), malgré les conclusions favorables à la tarification incitative des diverses études de faisabilité, malgré les investissements réalisés (puçage des bacs, badges, camions, ...), une *“délibération lapidaire”* de 2016 a stoppé la tarification incitative. Cette décision, selon la CRC, *“intervient très tard dans la procédure alors que le projet était mûr et l'ensemble des études et investissements étaient réalisés, impliquant une perte de 1,275 million d'euros.”* Ils ont augmenté les impôts locaux pour gaspiller l'argent public : il est temps d'arrêter les frais ! - Ako Hamdaoui

Tribune de Sylvie Hedin (conseillère municipale Front de Gauche) non transmise.

## La métamorphose de la Place aux Fleurs

sam. 27 avril

Près de trois mois de travaux ont été nécessaires pour rénover entièrement la Place aux Fleurs mais aussi la partie piétonne de la rue des Arènes, entre la rue Mont-Roland et la place du 8 mai. Venez découvrir ces nouveaux espaces publics. De nombreuses animations sont prévues pendant une bonne partie de la journée.

### Au programme

- **Dés 11 h** : début des animations
- **11 h 45** : inauguration de la Place aux Fleurs et apéritif offert par la Municipalité
- **En après-midi** : braderie, musique et ateliers pour enfants,...
- **18 h 30** : un rendez-vous dansant pour tous les âges.

*tout  
est  
gratuit*

**Stationnement gratuit toute la journée,  
sauf parkings à barrière.**

**48h**  
DE MUSIQUE  
CLASSIQUE

**DOLE**  
**Pupitres**  
EN  
**liberté**  
SAM.6 - DIM.7  
**AVRIL**

5<sup>e</sup>  
édition

**ALLEMAGNE ET LUMIÈRES DU NORD**

+ de 30 concerts gratuits  
sur 2 jours dans  
8 lieux différents

“Dépliez les pupitres”

AVANT-  
PREMIERE

**VENDREDI 5 AVRIL**  
**AUDITORIUM KARL-RIEPP**

**À 18H30:** Musique de chambre  
vocale, classe de F. André

**À 20H:** “Jazzons”  
Jeune ensemble vocal  
de la Maîtrise

**Marraine 2019:**  
**Ville de Lahr (Allemagne)**  
jumelée avec la Ville de Dole

“Apéritif-concert”

**DIMANCHE 7 AVRIL À 11H45**  
**CHAPELLE DES JÉSUITES**

Extraits de l'opéra de 4 sous  
de K. Weil - Ensemble du  
Conservatoire et musiciens de Lahr

**SAMEDI 6 AVRIL**

**Ouverture du festival**

**À 15H30 - PLACE DU 8 MAI**

**Concert des musiciens  
de Lahr**

**À 20H - LA FABRIQUE**

“After”

avec des musiciens de Lahr  
(S. Prokofiev, G. Mahler, R. Strauss)

**À 23H - AUDITORIUM KARL-RIEPP**

CONCERT  
FINAL

**Grand concert  
de clôture**

“Mendelsshon et Mahler”  
**ORCHESTRE VICTOR-HUGO  
FRANCHE-COMTE**

**DIMANCHE 7 AVRIL À 18H**  
**À LA COMMANDERIE**

**Entrée : 10 €**

**Réservations : 03 84 72 11 22**